# 

* Datum : 24-05-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004718959
* Auteur :

Par jugement du 14 mai 2004, le tribunal de commerce de Liège a prononcé, sur aveu, la faillite de la S.P.R.L. « Le Donjon », établie et ayant son siège social à 4340 Awans, rue de Bruxelles 171, anciennement inscrite au R.C. Liège 207130, pour l'exploitation d'un restaurant, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° 0473.114.035.
Curateurs : Mes Francis Schroeder et Roland Props, avocats à 4000 Liège, rue des Augustins 26.
Juge-commissaire : Mr. Pierre Neuray.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Liège, à 4000 Liège, îlot Saint-Michel, rue Joffre 12, endéans les trente jours du jugement déclaratif de faillite.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mardi 29 juin 2004, à 9 h 30 m, salle des faillites (cabinet du greffier en chef, au troisième étage).
Pour extrait conforme : le greffier chef de service, (signé) J. Tits.